

nous lancer dans des relations spéciales avec la CEE, pas plus qu'avec le Japon, la Chine ou la Russie. Nous voulons tout simplement accroître nos échanges commerciaux avec ces pays. Ces échanges n'auront aucun caractère spécial, c'est-à-dire que nos nouveaux partenaires ne se verront accorder aucun privilège que nous n'accordons pas aux États-Unis.

Nous sommes partisans de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Nous sommes partisans des échanges commerciaux multinationaux. Nous voulons simplement dire aux hommes d'affaires du Canada et d'ailleurs: "Si vous voulez donner une dimension multinationale aux échanges commerciaux, ceux-ci ne doivent pas uniquement se faire entre les États-Unis et le Canada."

Quant à savoir si ce commerce multinational se fera aux dépens des États-Unis, la réponse ne peut être que "non". Les États-Unis sont eux aussi partisans du commerce multinational. Ils désirent eux aussi diversifier leurs échanges et faire sentir leur présence sur le plus grand nombre possible de marchés étrangers. Je suis donc certain que si le Canada réussit à diversifier ses échanges, les États-Unis ne nous feront pas de reproches. Mais le problème est loin d'être simple, et il ne faut pas s'attendre à ce qu'il soit réglé du jour au lendemain.

Situation en matière d'énergie

Q: Le Canada a l'intention de réduire graduellement les exportations de pétrole à destination des États-Unis, et pourtant, vous déclariez il y a tout juste un an que nos deux nations sont liées par des liens d'amitié, et que les véritables amis se préoccupent de leurs besoins respectifs. Comment croyez-vous que progressera la coopération entre les États-Unis et le Canada dans le domaine de l'énergie?

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

R: Lorsque j'ai fait cette déclaration l'année dernière, je me reportais à une suite précise d'événements qui étaient survenus à la fois aux États-Unis et au Canada — une diminution de l'approvisionnement en pétrole provenant de l'étranger. Nous avions alors décidé que nous n'essayerions pas de garder notre pétrole pour nous. Nous n'avons pas dit aux États-Unis: "Nous allons conserver notre pétrole parce qu'il est rare, et nos réserves pourront ainsi durer plus longtemps". Dans certains cas, dont un impliquant l'État du Maine, par exemple, nous avons continué à vendre aux acheteurs américains le pétrole dont nous avions besoin au Canada. Nous avons agi ainsi pour ne pas nuire indûment à certaines villes situées près de la frontière qui dépendaient de nous pour leur approvisionnement.

Lorsque nous parlons de réduire graduellement nos exportations à destination des États-Unis, il faut bien tenir compte du fait que cette réduction s'échelonne sur une période d'environ huit ans, peut-être. A la fin de cette période, nous savons que le Canada ne produira plus suffisamment de pétrole pour répondre aux besoins des Canadiens. Nous disons donc aux Américains: "Si la prospection ne donne pas d'autres résultats, et si la production canadienne de pétrole suffit à peine aux besoins canadiens, vous devriez vous attendre à ce que nous nous servions avant de vendre notre pétrole à l'étranger, à votre pays ou à un autre".

Q: Mais, et la coopération?

R: Il existe, bien sûr, des secteurs se prêtant à la coopération. Par exemple, des pipe-lines canadiens traversent le territoire américain de Portland, au Maine, jusqu'à la frontière au sud de Montréal. Les pipe-lines qui servent au transport du gaz et du pétrole provenant des provinces de l'Ouest à destination du centre du pays sont construits en partie sur le territoire des États-Unis. Il s'agit de toute évidence d'un secteur où nous avons besoin de la coopération et de l'amitié des Américains.

Les États-Unis peuvent citer le même genre d'exemples à l'heure actuelle, puisqu'ils envisagent de construire le pipe-line de la vallée du Mackenzie, qui reliera l'Alaska au nord des États-Unis en passant par le Canada. Advenant la construction de

ce pipe-line, l'amitié qui lie nos deux pays pourra servir de garantie au fonctionnement de ce dernier.

Q: Le Traité portant sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord doit être renégocié l'an prochain — au moment où le Canada s'appête à réviser ses propres forces de défense, au moment où se concluent de nouvelles ententes entre les États-Unis et la Russie, au moment où le missile — non l'avion de bombardement — constitue la menace la plus sérieuse. Quels changements le Canada désire-t-il introduire dans ses accords de défense conjointe avec les États-Unis?

R: En termes de politique générale, il est juste de dire qu'aucun changement ne sera apporté. Notre première priorité est la défense de la souveraineté canadienne, et notre seconde, la défense du continent nord-américain. Les États-Unis n'ont aucune raison de craindre que nous apportions des changements à notre ordre de priorités. Nous attacherons toujours une très grande importance à la coopération militaire avec les États-Unis.

Quant à la renégociation des termes mêmes du déploiement des forces défensives, je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit. Le Cabinet se penche actuellement sur cette question. Une grande partie des décisions qui seront prises dépendra des États-Unis eux-mêmes.

Comment les États-Unis ressentent-ils la menace de l'avion à bombardement par rapport à celle du missile téléguidé? Quelle place la lutte anti-sous-marine occupe-t-elle dans leur ordre de priorités en ce qui concerne les attaques susceptibles de provenir du Nord?

Notre examen porte sur ce que nous connaissons des priorités des États-Unis. Je dois donc me contenter de déclarer que, quelle que soit la position de défense que nous adopterons en pratique — soit la portée exacte de nos forces de défense — elle sera de nature telle que notre deuxième priorité en importance sera la défense du continent. Seule la défense du Canada viendra avant. Je crois qu'il s'agit là d'une position que les États-Unis ne peuvent qu'approuver. Il me semble voir les stratèges américains nous dire: "Commencez par défendre votre propre pays, puis vous viendrez nous aider à défendre le nôtre s'il vous reste des forces."